

**Zeitschrift:** Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique  
**Herausgeber:** Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique  
**Band:** 27 (2015)  
**Heft:** 104

**Artikel:** Captcha : la fin des mots tordus  
**Autor:** Bollmann, Benjamin  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-771903>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

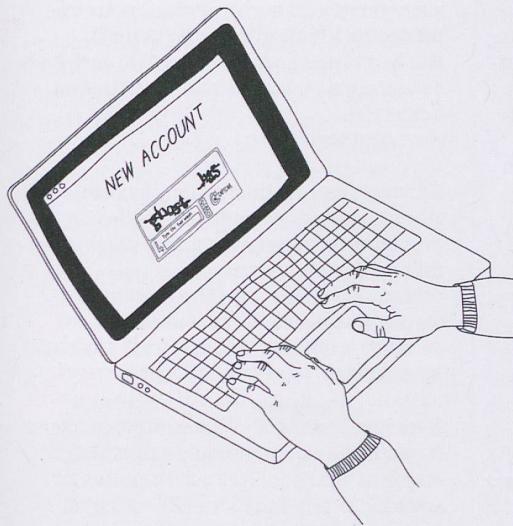
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

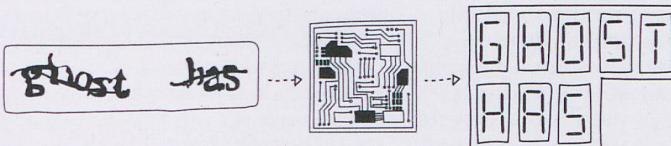
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Captcha: la fin des mots tordus

Par Benjamin Bollmann. Illustrations Eva Antonia Wolf



1 Au moment de valider un formulaire en ligne, tout internaute a déjà été confronté à un «captcha». Ce contrôle de sécurité permet à l'utilisateur de prouver qu'il est bel et bien un humain et non un «bot», c'est-à-dire un robot informatique. Il s'agit d'une forme de test de Turing, proposé en 1950 par le mathématicien Alan Turing pour différencier une personne d'un ordinateur. Le terme de captcha vient ainsi de l'anglais «completely automated public Turing test to tell computers and humans apart». Les captchas sont utilisés pour lutter contre les spams et empêcher l'ouverture automatique de comptes en ligne.



3 Mais la technique comporte des failles: fin 2013, Vicarious, une start-up américaine spécialisée dans l'intelligence artificielle, a annoncé pouvoir casser plus de 90% des captchas. En avril 2014, Google a dévoilé un système automatisé capable de contourner cette protection avec un taux de réussite de 99,8% – encore mieux que les humains! Derrière ce résultat: un algorithme de reconnaissance de caractères conçu à l'origine pour déchiffrer les numéros de rue sur les photos de Street View.

4 Google vient de lancer un nouveau captcha d'une simplicité étonnante: il suffit de cocher une case à côté de la déclaration «je ne suis pas un robot». L'algorithme examine en fait le comportement en ligne de l'utilisateur. Il analyse notamment le mouvement de sa souris s'approchant de la case ainsi que les informations contenues dans les cookies du navigateur. Si le logiciel suspecte l'internaute d'être un robot, le test est complété par un captcha classique, ce qui se produit dans 20 à 40% des cas.

2 Le propre des captchas est de demander aux internautes de reconnaître des caractères déformés qui sont, en principe, uniquement lisibles par un humain et indéchiffrables par un algorithme. Le service Recaptcha, racheté par Google en 2009, en profite pour digitaliser des textes scannés difficiles à reconnaître par une machine. Le captcha présente deux mots côté à côté: le premier sert à distinguer les humains des machines, le second est un extrait de texte que Google n'a pas pu transcrire. Sans le savoir, les internautes contribuent ainsi à digitaliser des livres pour Google Books ou de vieilles éditions du *New York Times*.

